



REGLEMENT DES TOURNOIS DEPARTEMENTAUX JEUNES SAISON 2011-2012

TOPS SIMPLES, DOUBLES ET MIXTES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les compétitions départementales « JEUNES » mises en place par le Comité Départemental de Badminton d'Ille-et-Vilaine sont ouvertes aux jeunes titulaires d'une licence FFBad compétition pour la saison en cours. Cette licence peut être délivrée au sein d'un club affilié à la Ligue de Bretagne de Badminton, par l'intermédiaire du Comité Départemental de Badminton d'Ille-et-Vilaine.

Un joueur sélectionné pour une compétition régionale, interrégionale ou nationale ne pourra pas participer le même jour à une compétition départementale. En cas de non-respect de ce règlement, le joueur se verra interdire de toute compétition pendant 2 mois et devra s'acquitter d'une amende de 16€.

1. LICENCES

Pour participer à un tournoi, tout joueur sera tenu de présenter sa licence en règle à la date de la compétition :

Tout joueur, ne pouvant présenter de licence lors d'un contrôle à un tournoi, devra fournir une déclaration sur l'honneur signée par le président de son club afin de justifier l'appartenance à celui-ci.

2. CATEGORIES D'AGE

- **Minimes** : Joueurs nés en 1997 – 1998
- **Benjamins** : Joueurs nés en 1999 – 2000
- **Poussins** : Joueurs nés en 2001 - 2002

3. TENUE VESTIMENTAIRE

Tout joueur participant à une compétition devra porter, sur le terrain, une tenue conforme au règlement FFBad : short ou jupe short et tee-shirt.

4. CALENDRIER :

TOP 16 de simples : 1^{er} ou 02 octobre 2011
TOP 16 de doubles : 28 ou 29 janvier 2012
TOP 16 de mixtes : 21 ou 22 avril 2012
Finale Top : 23 et 24 Juin 2012

5. DEMANDE D'AUTORISATION DE TOURNOI

Un numéro d'autorisation sera délivré au club support de la compétition par la Commission Jeunes du Comité Départemental de Badminton.

6. INVITATIONS

Le Comité Départemental de Badminton doit envoyer des invitations, comprenant le nom du club support, le nom de la compétition, le numéro d'autorisation, la date, le(s) lieu(x), les horaires, les coordonnées du responsable de la Commission Jeunes à contacter et un plan d'accès aux salles.

7. HORAIRES

Le samedi ou le dimanche :
Début d'un tournoi : au plus tôt 11h00
Fin d'un tournoi : au plus tard 16h30.

8. VOLANTS

Le Comité Départemental de Badminton fournit les volants pour le tableau principale (1/8, 1/4, 1/2 et finales) à hauteur de 2 volants plumes par match.

Pour la consolante, il est possible de jouer avec des volants plumes à condition que les 2 joueurs soient d'accord. Dans cette situation, les volants (homologués FFBad) resteront à leur charge. En cas de désaccord, les volants **Yonex mavis 300** (ou équivalents) seront fournis par le Comité Départemental de Badminton.

9. SELECTIONS

En simple :

Les catégories d'âge concernées par les Top(s) Départementaux de simple sont les Poussins, Benjamins et les Minimes. Le nombre de joueurs à sélectionner sera de 16 au maximum. Les participants sont sélectionnés par le secrétariat du Comité Départemental sur la base du Top 100 départemental le lundi à J-13 de la compétition. Ils sont alors convoqués par le Comité Départemental de Badminton auprès duquel ils doivent confirmer ou non leur participation. Le joueur est libre de refuser cette sélection mais il ne pourra participer à aucune autre compétition départementale le même jour.

La liste définitive des joueurs sera publiée sur le site du Codep 35 le jeudi précédant la compétition.

En double et Mixte :

Les inscriptions sont libres. Il n'y aura pas de sélection Codep ou de composition de paires gérées par le Codep 35. Toutes les inscriptions devront être envoyées au comité jusqu'au lundi J-13 de la compétition.

Sur la base des inscriptions reçues par le comité départemental, les 16 meilleures paires de double hommes, les 16 meilleures paires de double dames et les 16 meilleures paires de double mixte seront retenues selon le critère suivant : l'addition de la moyenne des deux joueurs dans la discipline concernée sera prise en compte, l'addition de la moyenne de simple des deux joueurs n'étant utilisée que pour départager des paires ex æquo

Les joueurs en surclassement sont acceptés dans les mêmes conditions qu'en simple.

La liste définitive des joueurs retenus sera publiée sur le site du Codep 35 le jeudi précédant la compétition.

12. TABLEAUX

Les tableaux de simples, doubles et mixtes se joueront en élimination directe. Les perdants du 1^{er} tour participeront à une consolante (en élimination directe). Les résultats de cette consolante seront pris en compte sur Poona.

Le Comité Départemental sera en charge :

- de la réalisation des tableaux (via le logiciel Bad+)
- de l'échéancier
- de la modification éventuelle des tableaux, avec l'accord du responsable Commission Jeunes.

13. MATCHS

Tous les matchs se disputent en **2 sets gagnants de 21 points**, selon la réglementation de la FFBad.

Le nombre maximum de matchs pour un joueur est de 8 sur une journée.

14. ATTRIBUTION DES POINTS POUR LES TITRES DE CHAMPIONS D'ILLE ET VILAINE

En simple et en double :

<u>Vainqueur :</u>	Qualification directe pour la finale du Championnat d'Ille-et-Vilaine (1000pts)
<u>Finaliste :</u>	Qualification directe pour la finale du Championnat d'Ille-et-Vilaine (500pts)
<u>1/2 finalistes :</u>	Qualification directe pour la finale du Championnat d'Ille-et-Vilaine (250pts)
1/4 finalistes :	120 points
1/8 finalistes :	60 points

Dans le cas d'une poule unique de 4 ou 5 joueurs, les points seront attribués comme suit :

- 1^{er} = vainqueur : Qualification directe pour la finale du Championnat d'Ille-et-Vilaine (1000pts)
- 2^{ème} = finaliste : Qualification directe pour la finale du Championnat d'Ille-et-Vilaine (500pts)
- 3^{ème} = demi-finaliste : 250 points
- 4^{ème} = quart de finaliste : 120 points

15. REGLEMENT

Le règlement général des compétitions de la FFBad s'applique pour tous les points non développés dans ce règlement. Le juge-arbitre veille au bon déroulement du tournoi et au respect de ces règlements, du fair-play et de l'éthique sportive.

Toute dérogation au règlement ne pourra se faire qu'en accord avec le référent de la catégorie d'âge concernée.

16. FRAIS D'INSCRIPTION

Mise en forme : Puces et numéros

La recette des frais d'inscription reste entièrement acquise au Comité Départemental.

Les frais d'inscription sont de 2.5 € par joueur et par tableau.

17 RECOMPENSES

Les récompenses seront offertes par le Comité Départemental de Badminton d'Ille-et-Vilaine aux vainqueurs et finalistes.

18. RESTAURATION

Le club support devra prévoir pour les joueurs, les accompagnateurs et le public, une restauration suffisante dans chaque salle. Les recettes restent entièrement acquises au club support.

19. FORFAITS

Il est important de sensibiliser les jeunes, les parents et les responsables jeunes sur les nuisances engendrées par les forfaits **non signalés** qui pénalisent fortement l'organisation des tournois et sont très désagréables pour les autres joueurs. En conséquence :

- Tout joueur, sachant à l'avance son indisponibilité pour le tournoi, peut téléphoner au comité **jusqu'au mercredi soir**.
- Au-delà de cette limite, tout joueur inscrit, non présent le jour du tournoi, doit adresser **un certificat médical** ou **un justificatif écrit** et ce, **dans les 5 jours** suivant le tournoi, au Comité Départemental 35 de Badminton.

Tout forfait non justifié sera pénalisé d'une amende de 15€ adressée au Comité Départemental au nom du joueur. En outre le joueur forfait pourra être suspendu suivant la décision de la Commission Jeunes. Tant que cette amende n'aura pas été réglée, le joueur ne sera plus autorisé à participer à aucune compétition.

20. COMMUNICATION

Pour faire paraître vos résultats dans le Ouest France il faut les transmettre au secrétariat de la Ligue de Bretagne avant 11h00 le lundi matin.

par email :

ligue.bret.badminton@wanadoo.fr ou par fax au 02 99 26 36 96

La Commission Jeunes CODEP35.

Pour chaque catégorie d'âge, un référent membre de la Commission Jeunes du Codep 35 peut répondre à vos interrogations. N'hésitez donc pas à les contacter.

POUSSINS : LE CARDINAL Alain, 0299503128 / 0689620430 / lecardinal.alain@orange.fr

BENJAMINS : GICQUEL Joke, 0299553638 / 0612922864 / jogh@wanadoo.fr

MINIMES : LE CARDINAL Alain, 0299503128 / 0689620430 / lecardinal.alain@orange.fr

Toute participation à ces tournois et à leur organisation implique l'entière adhésion au présent règlement.

Ce règlement a été rédigé par les membres de la Commission Jeunes du Comité Départemental 35 de Badminton et avalisé en réunion de Comité Directeur à Rennes le 19 septembre 2011.